



## Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

SAISON 2022/2023

### PROCES-VERBAL N°07

---

Réunion du mardi 20 septembre 2022

Présents : MM. DENIS, DJELLAL, LAWSON, GODEFROY, ORTUNO, HAMZA, ALEXANDRE

Assiste : M. FLEURY (service des compétitions)

---

#### 1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

##### 1.1. Classements initiaux

###### **PONTAULT COMBAULT – STADE LUCIEN MORANE N°1 – NNI 773730101**

Cette installation sportive était classée en Niveau T6 jusqu'au 22/10/2028.

Installation visitée par M. GODEFROY, membre de la C.R.T.I.S., le 09/09/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T4 SYN signée par le propriétaire le 09/09/2022 et des documents transmis :

- Plan du terrain
- Plan côté des vestiaires
- AOP
- Rapport de visite du 09/09/2022

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en niveau T4 SYN jusqu'au 20/09/2032, sous réserve de transmission d'une AOP et des derniers tests in-situ.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

##### 1.2. Confirmations de niveau de classement

###### **GRIGNY – STADE JEAN MIAUD N°2 – NNI 912860102**

Cette installation sportive était classée en Niveau T6 jusqu'au 07/07/2025.

Installation visitée par M. LAWSON, membre de la C.R.T.I.S., le 11/08/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T6 signée par le propriétaire le 11/08/2022 et des documents transmis :

- Plan du terrain
- Plan côté des vestiaires
- Rapport de visite du 11/08/2022

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en niveau T6 jusqu'au 30/08/2032, sous réserve de transmission d'une AOP ou d'une Attestation Administrative de Capacité

**COLOMBES – STADE FERNAND HEMON – NNI 920250301**

Cette installation sportive était classée en Niveau T4 jusqu'au 08/01/2022.

Installation visitée par M. DJELLAL, membre de la C.R.T.I.S., le 13/09/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T5 signée par le propriétaire le 09/08/2022 et des documents transmis :

- Plan du terrain
- Plan côté des vestiaires
- AOP
- Rapport de visite du 13/09/2022

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en niveau T5 jusqu'au 20/09/2032.

**MANTES LA JOLIE – STADE DE LA BUTTE VERTE N°1 – NNI 783610201**

Cette installation sportive était retirée du classement.

Installation visitée par M. ALEXANDRE, membre de la C.R.T.I.S., le 13/09/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T6 signée par le propriétaire le 13/09/2022 et des documents transmis :

- Plan du terrain
- Plan côté des vestiaires

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en niveau T6 jusqu'au 20/09/2032, sous réserve de transmission d'une AOP ou d'une Attestation Administrative de Capacité.

### 1.3. Changements de niveau de classement

## 2. CLASSEMENTS DES ECLAIRAGES

**BOBIGNY – STADE AUGUSTE DELAUNE – NNI 930080201**

L'éclairage de cette installation sportive était classé en niveau E4 jusqu'au 30/09/2022.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. ORTUNO, membre de la C.R.T.I.S., le 15/09/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E4 signée par le propriétaire le 15/09/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 565 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.53.
- Facteur d'uniformité : 0.72.

La C.R.T.I.S. propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 jusqu'au 20/09/2023.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

**PARIS – STADE BOUTROUX – NNI 751130301**

L'éclairage de cette installation sportive était classé en niveau E4 jusqu'au 30/06/2024.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. ALEXANDRE, membre de la C.R.T.I.S., le 16/09/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E4 signée par le propriétaire le 14/06/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 461 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.51.
- Facteur d'uniformité : 0.71.

La C.R.T.I.S. propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 jusqu'au 20/09/2023.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

**PONTAULT COMBAULT – STADE LUCIEN MORANE N°1 – NNI 773730101**

L'éclairage de cette installation sportive n'avait jamais été classé.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. GODEFROY, membre de la C.R.T.I.S., le 19/09/2022.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 19/09/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 177 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.43.
- Facteur d'uniformité : 0.62.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 20/09/2024.

### **3. AVIS PREALABLES TERRAIN ET ECLAIRAGE**

### **4. DIVERS**